



Atelier Populaire Economique et Social d'Attac Paris 12ème

## **Réapproprions nous la banque**

Quelles alternatives aux banques capitalistes servant les intérêts de l'économie financière et de la spéculation ?

Nous en avons parlé

**mardi 24 avril 2011**

au

Café associatif de La Commune

3 rue d'Aligre

75012 Paris

avec

LES AMIS DE LA TERRE, représentés par Juliette RENAUD  
LA NEF , représentée par Henri GIROUX et Emmanuelle POLLU

Coordination et présentation de Maris Solange Padeloup et Claude Layalle  
Attac Paris 12ème

# 1 Présentation

Cet atelier s'inscrit dans un cycle portant sur la crise, la monnaie et le rôle des banques dans le désordre économique.

Nous avons ainsi reçu Suzan George venu nous présenter son ouvrage (Leur crise, nos solutions) et Thomas Coutrot, co-Président d'Attac et représentant des « économistes atterrés » .

L'atelier présenté dans cette session est consacré aux alternatives, c'est à dire pour être clairs aux moyens dont peuvent disposer les citoyens ou les porteurs de projets d'économie solidaire pour gérer leurs fonds ou mettre en œuvre leurs projets sans alimenter la spéculation internationale , en toute transparence et en connaissance de ce que l'établissement financier fait de l'argent confié.

L'animation de l'atelier présenté par Attac est assurée par des associations qui, chacune dans son champ de compétence et d'expérience sont des acteurs directs et attentifs du développement de l'économie solidaire : **Les « amis de la terre »**, branche française du réseau écologique mondial « Friend of the Earth », est bien connue par son action dans la dénonciation des agressions à l'environnement mais aussi un acteur important du développement des projets d'économie solidaire. Les amis de la terre ont souvent comme partenaires **la NEF**, notre autre invitée, coopérative de finances solidaires qui, depuis plus de 20 ans exerce une activité de collecte d'épargne et d'octroi de crédits pour le développement de projets associés à des activités dont les fins sont sociales et environnementales.

## 2 Les banques commerciales et nous

Maris Solange Padeloup, pour Attac, a brièvement rappelé pourquoi trouver des alternatives aux banques commerciales était une nécessité pressante pour les clients « ordinaires » : mélangeant allègrement leur rôle public de banques de dépôt, et de banques d'affaires au service des intérêts financiers, elles défendent plus volontiers les investissements spéculatifs que les investissements productifs et de toute évidence la crise ne leur a rien appris. Lorsqu'il confie son argent à une banque commerciale, le client moyen est bien incapable de connaître la destination et l'usage des fonds qu'il met à sa disposition.

## 3 Les Amis de la Terre

*Juliette RENAUD , parmi les responsables de l'organisation logistique des actions et évènements aux Amis de la Terre est aussi la coordinatrice avec une autre Juliette (Juliette Rousseau) de Attac France, dans une campagne commune que les 2 associations ont démarré depuis le 14 avril dernier. Cette campagne vise à une évaluation citoyenne des banques , dans le but de les interpeller sur leurs pratiques : politique vis-à-vis des clients, relation avec les salariés, impact écologique des financements, démocratie dans le fonctionnement, et bien entendu spéculation et prise de risques, des risques dont leurs déposants n'ont pas toujours conscience.*

Juliette RENAUD nous a présenté le cadre de la réflexion que son organisation mène sur les acteurs financiers publics et privés depuis plus de 15 ans , dans le champ d'une réflexion plus large sur les comportements financiers qui ont un effet direct ou indirect sur les politiques climatiques et énergétiques, à leur tour débouchant sur les crises économiques et environnementales qui nous frappent et menacent notre avenir.

Tandis que l'opacité s'est installée au cœur de la finance, notamment à travers le développement des marchés dérivés, une véritable « industrie financière » s'est développée : elle offre aux investisseurs des rendements toujours plus élevés sans aucune prise en compte des impacts sociaux et environnementaux de ces profits illégitimes. Ces marchés dérivés, par la recherche de « création de valeur » immédiate obérant toute vision d'avenir augmentent les risques systémiques et occultent la prise en compte du long terme voire du moyen terme.

Ce « court-termisme » économique ne permet pas , par exemple, le financement des transitions énergétiques pourtant absolument nécessaires.

Dans ce contexte, développer des moyens d'investissement socialement responsables (ISR) est l'un des moyens de se réappropriier et de réorienter l'économie, dans une direction favorisant la construction de sociétés soutenables.

Mais l'investissement socialement responsable permet-il vraiment de relever ce défi ?

Les gestionnaires d'actifs pratiquant un investissement dit « socialement responsable » doivent prendre en compte - en plus de critères purement financiers - des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance dans la sélection comme dans la gestion des actifs financiers.

Ainsi, le critère de rentabilité est-il tempéré par la prise en compte de critères de responsabilité : Un ISR sera diversifié, pour assurer la dilution du risque financier mais de plus on n'y mettra pas n'importe quoi. Certains secteurs seront exclus comme l'armement ou le tabac mais aussi certains actifs liés à des entreprises ne respectant pas les règles normatives requises. Certains fonds peuvent être thématiques, dédiés à un domaine donné comme l'eau, la santé, les énergies renouvelables, ou au développement de projets socialement intéressants ou encore être liés à un actionnariat actif aidant à l'amélioration des pratiques sociales ou environnementales.

Le monde de l'ISR est très hétérogène et les formes d'investissements dépendent évidemment des gestionnaires et du degré de démocratie et de transparence de la gestion : Les fonds qui se qualifient eux-même d'ISR ne méritent pas toujours ce label.

Ainsi, seule une minorité des gestionnaires de fonds ISR répond au critère à des degrés variable, et les amis de la terre dans une étude récente disponible sur son site ou sous le lien ci-après et intitulée « l'heure du tri » fait une synthèse des plus connus :

[http://www.amisdela terre.org/IMG/pdf/Rapport\\_ISR-2.pdf](http://www.amisdela terre.org/IMG/pdf/Rapport_ISR-2.pdf)

Quid des alternatives crédibles ?

Les amis de la terre dans leurs analyses travaillent souvent en partenariat avec des entités de petite et moyenne échelle favorisant les principes de l'économie sociale et solidaire telles que La NEF, Garrigue ou les Cigales dont on parlera plus loin.

## 4 La NEF et la finance solidaire

*Henri GIROUX et Emmanuelle POLLU sont sociétaires et animateurs bénévoles de La NEF , société coopérative de finances solidaires créée en 1988, qui exerce une double activité de collecte d'épargne et d'octroi de crédits. Ils présentent l'histoire de la NEF, ses principales caractéristiques, ses projets et quelques-uns de ses partenaires. La NEF possède aujourd'hui environ 26 000 sociétaires y déposant leur épargne ou en ayant obtenu un prêt.*

La NEF est née d'un petit groupe de personnes qui, en 1978, ont fondé l'association La NEF en s'inspirant de banques éthiques existant déjà en Allemagne et aux Pays Bas, aux fins d'expérimenter des relations d'entraide par l'argent.

Accompagnant l'orientation prise dès 1978 par le gouvernement français favorisant les marchés financiers, la loi du 24 janvier 1984 a donné aux banque et établissements financiers le monopole des prêts d'argent et en a retiré la possibilité aux associations.

Comme alternative, La NEF a impulsé la création de la Société coopérative financière de la Nef et a participé à la constitution de son capital en 1988.

Il existe donc une parenté étroite entre la NEF, association qui a aujourd'hui 400 membres , près de 3000 donateurs et participe à de nombreuses actions dans le domaine culturel, l'aide à l'agriculture biologique, le soutien des AMAP, etc... et la Société Financière de la NEF dans laquelle

l'association est actionnaire , société financière qui permet à ses 26000 sociétaires de déposer leur argent ou d'obtenir des prêts par l'intermédiaire du Crédit Associatif, établissement bancaire tuteur dont la présence est indispensable sous la loi de 1984.

Ce fonctionnement dual un peu compliqué, qu'on est invité à aller voir de près sur le site de la société financière <http://www.lanef.com/> et sur celui de l'association <http://www.association-lanef.org/> est le résultat de la loi de 1984 et des lois libérales postérieures.

L'action de la NEF s'inscrit au cœur d'un réseau européen de banques éthiques rassemblées au sein de la Fédération Européenne de Finances et Banques Ethiques et Alternatives qui devrait aboutir à la création d'une banque européenne alternative.

Le service offert aux sociétaires par La NEF est dans le fond celui qu'offre une banque : Compte de dépôt et compte épargne, participation au financement de projets ...

Avec le concours du crédit coopératif, la NEF a créé récemment une société financière permettant d'ouvrir des comptes à terme dans lesquels on peut choisir l'affectation des fonds déposés.

La NEF soutient des projets dans des domaines variés : Distribution, santé alternative, pédagogie, insertion, commerce équitable, monétique, prêt à porter ...

Quand on confie de l'argent à une banque, on s'intéresse à la liquidité de son dépôt, à sa sécurité, au taux d'intérêt. A la NEF, les critères sont un peu différents : Le taux d'intérêt est relativement faible, il s'agit d'un outil de lien social plutôt que d'un instrument de rapport. Les projets sont sélectionnés à deux niveaux, le premier inscrit dans une grille éthique, le second appuyé sur sa viabilité.

La transparence est essentielle : Chaque année la liste intégrale des prêts débloqués est publiée et permet à chaque épargnant de se rendre compte de l'utilisation de son argent.

Les projets se traitent sur le terrain, pas dans un bureau comme dans la plupart des banques. Le suivi et l'assistance au projet sont plus effectifs.

La NEF travaille avec d'autres structures ou associations sur certains projets, au stade de la création, de la consolidation ou du suivi :

**Les Cigales :** Il s'agit de « clubs d'investisseurs », groupes amicaux de 5 à 20 personnes s'engageant chacune à verser mensuellement une somme de leur choix sur le compte de l'indivision (réduction d'impôt possible), pour investir dans des entreprises qu'elles choisissent ensemble. La durée du club est de 5 ans au bout desquels les parts investies sont rachetées par les entrepreneurs ou par d'autres. Il y a actuellement de l'ordre de 80 Cigales en activité.

Renseignements sur <http://www.cigales.asso.fr/>

**Garrigues :** Première société coopérative dite de capital-risque, Garrigue accueille les participations de ses sociétaires pour les investir dans des entreprises à forte plus-value sociale et environnementale. La structure est nationale. Le nombre de coopérateurs est de l'ordre de 575 et le capital de 1,5 millions € .

renseignements sur <http://www.garrigue.net/>

## 5 Echanges avec la salle

*Quelques informations supplémentaires, glanées au fil des questions de la salle :*

### **Les rapports de la NEF avec le Crédit Coopératif**

La tutelle de la NEF avec le CC est imposée par la Banque de France . Par ailleurs, n'étant pas une banque de dépôt, la NEF n'est pas autorisée à gérer seule des comptes à vue ou des comptes à terme d'une durée inférieure à 2ans (comptes sur livret) : Elle doit passer par une banque pour offrir ces services à ses sociétaires. CC et NEF gèrent ensemble les comptes courants et les comptes sur livret dans un cadre contractuel entre les deux structures. Ca se passe bien : dès le départ le CC a aidé et

soutenu la NEF devant la BF.

### **Le statut de la NEF et son organisation**

C'est une société anonyme de forme coopérative. Les sociétaires en sont co-propriétaires. Au sein de l'AG qui notamment élit son conseil de surveillance chaque sociétaire dispose d'une voix quel que soit son nombre de parts sociales. La société est gérée par un directoire lui aussi élu et suivi par un comité d'éthique. La NEF emploie 50 salariés en CDI et 4 ou 5 stagiaires. Il y a des bénévoles.

### **Le label FINANSOL**

Fondée en 1995, Finansol est une association professionnelle. Son siège est à Paris et elle est représentée dans la plupart des régions par des équipes bénévoles.

Finansol fédère les financeurs solidaires et des établissements financiers. Sa mission est de développer la solidarité dans l'épargne et la finance. Il repose sur des **critères de solidarité et de transparence**. Il garantit aux épargnants qu'ils contribuent au financement d'activités génératrices d'utilité sociale. Il atteste de l'engagement de l'intermédiaire financier à offrir à ses souscripteurs une information fiable, régulière et claire sur le produit d'épargne labellisé.

Pour qu'une épargne soit labellisée Finansol, elle doit répondre au moins à l'une de ces deux conditions :

- Au moins 5% à 10% de l'épargne collectée finance des activités solidaires.
- Au moins 25% du revenu ou de la performance de l'épargne est versé sous forme de don à des organismes solidaires (ONG, ...)

L'organisme gestionnaire doit en outre :

- informer ses réseaux de distribution sur les produits d'épargne solidaire qu'il propose et les financements réalisés.
- Informer le souscripteur sur l'utilisation solidaire faite du fond.

### **Novethic**

Novethic, filiale de la caisse des dépôts est un centre de recherches sur l'Investissement Socialement Responsable (ISR) et la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE)

Novethic délivre lui aussi un label ISR prenant en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) mais ne porte pas sur les caractéristiques financières du fond. il ne constitue ni une garantie de rendement financier, ni une incitation d'achat.

### **Un cabinet conseil en développement durable ?**

UTOPIES, Stratégie & développement durable , est un cabinet conseil qui s'est donné pour mission, depuis sa création en 1993, de promouvoir la responsabilité sociale et environnementale auprès des entreprises, car il croit qu'une entreprise ne vit bien que dans un double cercle vertueux où elle prospère en contribuant à la prospérité de ses environnements, mais aussi où elle innove par des produits ou services qui changent le monde et la vie de ses clients ! Les amis de la terre ont déjà travaillé avec ce cabinet .

Une forme de service vertueux en développement ? À voir sur <http://www.utopies.com/>

### **Point sur l'évolution européenne de la NEF**

Trois banques éthiques coopératives, laNef (France), la Banca Etica (Italie) et Fiare(Espagne) se sont mises en réseau pour échanger pratiques et savoir-faire afin de construire et de faire émerger la future Banque éthique européenne. En 2010 le projet s'est élargi à deux banques belges : Crédal,

Hefboom, et une allemande : Oekogeno.

Ce projet, qui a pour vocation d'offrir dans ces pays une alternative bancaire complète sur des principes d'éthique et de transparence et qui est soutenu par le Fonds Social Européen et le Conseil Régional Rhône-Alpes marque le pas, bloqué semble-t-il par le lobbying bancaire.

### **Comment choisir sa banque alternative sur des critères ISR ?**

Les amis de la terre proposent une « calculette » qui vous éclaire sur les performances des principales banques est des placements proposés au regard des principaux critères sociaux et environnementaux.

A utiliser sans modération sur <http://www.financeresponsable.org/> .

### **L'avenir international de l'économie alternative**

On a peu d'informations mais par exemple le micro-crédit né au Bangladesh avec la Graneem bank se pratique désormais dans plusieurs pays ... non sans quelques ambiguïtés quand il est pratiqué par des banques commerciales et des fonds d'investissements cotés en bourse.

## **6 Pour conclure**

L'atelier aura permis de faire connaissance avec une forme de finances solidaires à laquelle les banques commerciales ne nous ont pas habitués. C'est un encouragement à gérer son patrimoine, dans la mesure où l'on en dispose, d'une façon citoyenne et responsable.

Cependant, et ce pourrait être une forme de conclusion, un militant de Attac Paris 12ème rappelait au cours du débat avec la salle que si le développement de la finance éthique et des structures solidaires qui la soutiennent est effectif et bienvenu, il y a aussi un énorme effort à accomplir pour amener les banques commerciales classiques à adopter des pratiques financières responsables plus conformes à la mission de service public qui leur est dévolue : Elles ne devraient pas contribuer à soutenir les politiques économiques et énergétiques dangereuses pour l'environnement comme le nucléaire ni les pratiques spéculatives qui génèrent les crises et pèsent lourdement sur l'économie réelle. C'est en particulier le sens de l'action commune Amis de la Terre/Attac que Juliette RENAUD annonçait au début de son intervention.

Attac Paris 12ème remercie chaleureusement ses invités pour leur présentation qui a été vivement appréciée par le public du café associatif de la commune libre d'Aligre. Ce dernier, par sa présence fidèle et récurrente à nos débats montre son intérêt dans tout ce qui peut démontrer que réellement un autre monde est possible.

### **Antériorités :**

Jeudi 25 mars 2010 : Economie sociale et solidaire. *Forces d'aujourd'hui et défis de demain*  
[http://www.attacparis12.lautre.net/IMG/pdf/Economie\\_sociale\\_et\\_solidaire.pdf](http://www.attacparis12.lautre.net/IMG/pdf/Economie_sociale_et_solidaire.pdf)

Mardi 22 décembre 2010: La monnaie sous toutes ses formes. *Petite histoire de la création monétaire*  
[http://www.attacparis12.lautre.net/IMG/pdf/La\\_monnaie.pdf](http://www.attacparis12.lautre.net/IMG/pdf/La_monnaie.pdf)

Mardi 22 mars 2011 : Les banques, l'Europe et nous  
[http://www.attacparis12.lautre.net/IMG/pdf/Banques\\_europe\\_et\\_nous.pdf](http://www.attacparis12.lautre.net/IMG/pdf/Banques_europe_et_nous.pdf)